



DOSSIER :
**Tri à la source
des Biodéchets**
pages 8-9



ACTUALITÉS

L'Essentiel du conseil

p.2

Pour que chacun passe,
libérez l'espace!



ACTUALITÉS

Stationnement gênant

p.7



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Martign'Haies

p.13

L'Essentiel du conseil du 19 octobre

• Décisions modificatives budgétaires

Compte tenu de l'évolution à la hausse des taux d'intérêts, le poste de dépenses des intérêts d'emprunts prévu au budget 2023 ne sera pas suffisant pour couvrir les remboursements restant à effectuer d'ici à la fin de l'exercice budgétaire 2023. Le conseil a donc validé les modifications de trois des budgets communaux : le budget principal pour un montant de 11 000 €, le budget annexe de la ZAC du Bocage pour un montant de 3 000 € et le budget annexe de la maison de santé pour un montant de 3 500 €.

• Demande subvention au Conseil Régional pour un arrêt de car à La Mollière

Le conseil a validé la réalisation de travaux d'aménagements d'un arrêt de car du réseau BREIZHGO au lieu-dit La Mollière. Ces travaux, réalisés, en régie par les services techniques, consistent en l'aménagement d'un espace d'environ 8 m X 3 m. Ils comprennent des travaux de terrassement (30 m²), la pose de 10 m bordures, des travaux d'empierrement (30 m²) et la

pose d'un enrobé de trottoir (16 m²). L'estimation financière de ces travaux s'élève à 4 404,82 € TTC. Une subvention est sollicitée auprès du conseil régional, autorité en charge des transports scolaires.

• Convention utilisation des équipements sportifs par le collège

Chaque année, le collège Saint-Joseph acquitte une participation financière en contrepartie de l'utilisation des équipements sportifs communaux. Le conseil a validé la reconduction, pour 2023 - 2024, de la convention tripartite (commune- collège- conseil départemental) définissant les conditions de cette mise à disposition.

La contribution est calculée sur les bases suivantes : 39 heures d'EPS X 35 semaines = 1 365 heures, dont

- 55% en installation couverte, soit 750 heures au taux horaire départemental de 6 € soit 4 504,50 €
- 38% en installation de plein air soit 519 heures au taux horaire départemental de 2,50 € soit 1 297,50 €

- Les 7% restants correspondent aux heures de piscine et ne sont donc pas versés à la commune.

Sur ces bases, la contribution totale du collège s'élève ainsi à 5 802 € suivant les barèmes et les critères établis par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Le Conseil Départemental a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2023.

• Rapports d'activités 2022

Trois rapports d'activités relatifs à l'année 2022 ont été approuvés par le conseil municipal. Il s'agit des rapports de Roche aux Fées Communauté, du SMICTOM Sud-Est 35 et du Syndicat Départemental d'Énergie 35. Ces trois rapports sont consultables à partir du site internet de la commune (page actus).

L'ensemble des délibérations des conseils municipaux sont consultables à la mairie et sur le site internet de la commune (<https://www.martigneferchaud.bzh/la-commune/la-vie-municipale/conseils-municipaux>).



ÉTAT CIVIL du 10 août au 10 octobre

MARIAGE*

Lucie Pelhâte et Lionel Louasil
Le 12 août

Laetitia Barré et Christophe Prodault
Le 16 septembre

Florine Marquis et Benjamin Hérisset
Le 23 septembre

DÉCÈS

AOÛT

Martial Mestrard
99 ans, 2 parvis Louis Pasteur

SEPTEMBRE

Maurice Sollier
94 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Yvonne Roullin née Prime

95 ans, 2 parvis Louis Pasteur

OCTOBRE

Susan Hooper née Denning

81 ans, 14 route du Boulay, Le Boulay

* L'apparition dans cette rubrique est soumise à accord des familles

■ Au Jardin des Mots

La semaine bleue à l'école

Le mardi 3 octobre, la classe de CE2 de Mme Cornet s'est déplacée à l'EHPAD Les Lorientes.

Les élèves ont rencontré des personnes âgées de l'établissement, mais également des résidents du foyer de vie de Tailleped.

Ensemble, ils ont participé à un loto musical. Ils ont écouté, chanté, dansé sur les musiques d'hier et d'aujourd'hui. Ce moment festif a été très apprécié par tous les participants. Il s'est clos par un goûter préparé par les résidents de Tailleped.



Sensibilisation au devenir des déchets

Quatre classes du Jardin des Mots (GS-CP, CE1, CE2 et CM1-CM2) se sont succédé le vendredi 22 septembre à la médiathèque L'Envol pour y discuter du sort des déchets.

Ce temps d'échange a pu avoir lieu à la suite de la journée « Nettoyons la nature » organisée le 16 septembre par plusieurs associations martignolaises. Les déchets

avaient alors été rassemblés place Sainte-Anne et exposés pour la semaine. Au sein même de la médiathèque, une exposition du SMICTOM sur le devenir des déchets était présentée. Les enfants ont également pu bénéficier d'une intervention de personnes formées au recyclage, Mme Le Coz et M. Boudet, à travers des jeux notamment. Un temps qui s'inscrit tout à fait dans les préoccupations de l'école du



Jardin des Mots, labellisée éco 3D en juin dernier et qui travaille le développement durable au sein des classes.

Le Jardin des Mots... et des légumes !

Toutes les classes du Jardin des Mots avaient participé à la mise en place du potager au sein de l'école en 2022-2023, au point de remporter le premier prix du concours des Écoles fleuries organisé par la DDEN (direction départementale de l'éducation nationale).

Les enfants ont pu, dès le mois de septembre, cueillir leur récolte : des tomates cerise et des pommes de terre à foison ! Quel plaisir !

■ Boîte à lettre du père Noël

La boîte aux lettres du père Noël sera installée dans le hall de la mairie à compter du 20 novembre. Le hall est accessible 7 jours sur 7. A vos stylos et crayons de couleurs le père Noël attend vos courriers ! HoHoHo



Marché de Noël
Ramène ton dessin !

ou viens dessiner ton Père Noël,
ton plus beau sapin, tes jouets préférés
lors du Marché de Noël !

n'oublie pas de noter au dos de ton dessin
ton nom, ton prénom et ton école !

À l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 24 novembre de 17 h à 19 h.

Ce sera l'occasion pour les familles qui le souhaitent de venir visiter l'établissement et pour les familles déjà présentes de venir admirer le travail fourni par les élèves en arts par exemple.

Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles pour les enfants nés en 2021 pour une rentrée en PS en septembre 2024.



Les élèves courent pour Tymaé

Le vendredi 20 octobre, les élèves de l'école ont participé au cross ELA. Cette année était particulière, car ils ont couru plus précisément pour l'un de leurs camarades Tymaé, scolarisé en MS et qui a besoin des recherches financées par l'association ELA pour trouver des solutions à sa maladie.

Les dons récoltés par les élèves sont d'un montant de 1167,50 €. Bravo à tous pour votre participation !

Les élèves aux urnes

Dans chaque classe de primaire, des délégués ont été élus afin de représen-

ter leurs classes auprès de l'équipe enseignante. À chaque période, ils feront remonter les questions ou remarques lors des conseils de délégués et donneront les réponses lors des assemblées d'élèves avant chaque période de vacances.

La première assemblée a eu lieu le mardi 17 octobre, ce qui a permis à chacun d'eux de se présenter devant petits et grands.

Contact

02 99 47 91 61

eco35.st-j-b-salle.martigne-ferchaud

@enseignement-catholique.bzh



Aménagement de la circulation prioritaire avenue Félix Brochet

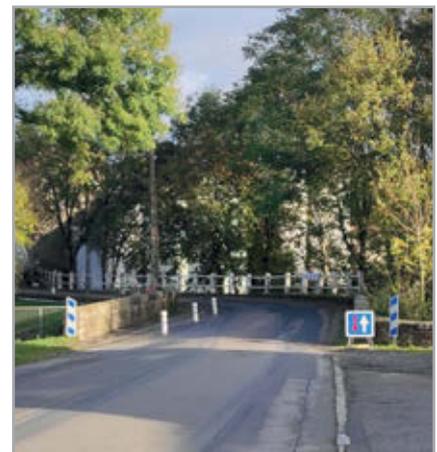
Pendant la période estivale il a été aménagé un système de chicanes qui régulent une circulation alternée à 30 km/h des véhicules au niveau du pont. Cet aménagement a plusieurs objectifs :

- créer un passage pour les piétons qui y circulent. Notamment les amateurs du tour de l'étang, qui ne pouvaient finir la boucle de manière sécurisée.
- ralentir la circulation qui peut s'avérer dangereuse à cet endroit étroit offrant peu de visibilité.
- offrir aux cyclotouristes empruntant

la future V409 du Mont-Saint-Michel à Nantes, un tracé sécurisé.

S'il apparaît que les randonneurs se sont rapidement appropriés l'espace entre les plots et l'étang, la vitesse de circulation des véhicules motorisés reste élevée, surtout dans le sens d'entrée vers l'agglomération.

Dans les prochaines semaines un nouveau test débutera : Le sens prioritaire de circulation sera inversé. La priorité sera donnée aux véhicules quittant l'agglomération. Surveillez les panneaux.



■ L'ADMR Martigné - Retiers



Depuis 2022 les ADMR de Martigné-Ferchaud et Retiers ont fusionné pour créer une nouvelle dynamique sur 12 communes. Le siège est à Retiers et une permanence est maintenue à Martigné-Ferchaud.

L'association offre des services à domicile : aide à la personne, aide au repas, aide aux courses, entretien du logement, accompagnement social, garde d'enfants à domicile. Elle intervient auprès de tous les publics : personne âgée, situation de handicap, famille. Elle gère également depuis de nombreuses années la Micro-Crèche « Coccinelle » de Marcillé-Robert où cinq salariées accueillent les enfants du lundi au vendredi.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le centre de soins infirmiers

et le service de soins infirmiers à domicile de l'ADMR de Janzé, les services du Conseil Départemental 35 et Roche aux Fées Communauté.

L'activité de SAAD (Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile), compte **44 professionnelles qui sillonnent villes et campagnes**, parfois dotées d'un véhicule de service ou bénéficiant d'indemnités kilométriques. Ce personnel intervient auprès de près de **300 usagers à leur domicile** 365 jours par an. Quatre salariées administratives vous accueillent du lundi au vendredi. L'équipe bénéficie de réunions de service mensuelles et de formations régulières.

Afin de répondre aux nombreuses demandes, **nous recrutons régulièrement du personnel** pour différentes missions. N'hésitez pas à venir vous renseigner et **pourquoi pas, nous rejoindre**.

Notre association loi 1901, sans aucun but lucratif, accompagne la population du territoire depuis plus de 70 ans. C'est un Service Prestataire autorisé par le Conseil Départemental 35.

L'association est **animée par des bénévoles** sur différentes missions, notamment les visites de courtoisie pour être à l'écoute des bénéficiaires. **L'aventure vous tente ? Venez nous rencontrer !**

Nous pouvons également vous accompagner et vous orienter dans la recherche de financement pour accéder à nos prestations : Aide Personnalisée à l'Autonomie, Caisses de Retraite, Mutuelle (pour les personnes de plus de 60 ans) ; prestations CAF pour les familles (grossesse, naissance, maladie), pour la garde d'enfants à domicile ; Prestation Compensatrice du Handicap, prestation d'aide ménagère départementale pour les personnes en situation de handicap.

Contact

Renseignements et accueil à Retiers, 1 place Herdorf, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30, à Martigné-Ferchaud, 1 rue Corbin, le mardi matin de 9 h à 12 h. L'après-midi sur rendez-vous. 02 99 43 45 33 martigne-retiers.asso@admr35.org

■ Resto-concert des jeunes

Le réseau des Espaces jeunes, coordonné par le service jeunesse de Roche aux Fées Communauté, a mené à bien un projet de resto-concert du 23 au 25 octobre, dans les salles et la cuisine de l'Espace des Maîtres Beurriers. 60 jeunes de tout le territoire de Roche aux Fées Communauté ont œuvré pendant trois jours pour créer un resto-concert éphémère.

Tandis que certains s'impliquaient dans l'élaboration et la préparation du repas, pour d'autres c'est la décoration de l'espace dinatoire ou le service en salle, ou encore l'animation de la soirée qui les a attirés.

Mercredi 25, à 19 h, 90 convives (familles des jeunes) ont pris place aux tables du restaurant éphémère. Les jeunes serveurs, après un tour de piste en musique, ont su assurer un

service à l'assiette de qualité. La soirée s'est achevée par un blind test musical animé par les jeunes aux platines de l'association Bombe platine.



Dictée intergénérationnelle

Dans le cadre de la semaine bleue, les élèves de 4^e et une trentaine d'adultes, principalement retraités et personnes âgées, de la commune se sont appliqués et ont testé leur orthographe sur le texte de la traditionnelle dictée ELA. Elèves et adultes rassemblés dans le self du collège ont suivi la dictée énoncée par Mme Chantebel, professeur de français, avant de corriger la copie de leur voisin.

Ce sont finalement les aînés qui ont excellé dans l'exercice en démontrant leur maîtrise orthographique face à la jeune génération qui a, pour certains, été plus en difficulté.

Ce temps fut surtout un magnifique moment d'échange et de partage entre les générations qui participe au renforcement des liens et au développement de la tolérance entre tous.



Un monde sans frontières

Je ne regarde jamais en arrière. Je me force à aller de l'avant, à poursuivre mon chemin malgré les difficultés, la fatigue, l'agacement. Parfois des chansons me donnent l'énergie de continuer. Parfois ce sont des livres, des films, des photographies, des peintures, des sculptures. Ils m'aident à me consoler, me relever, me ressourcer. Je dis : "Je ne regarde jamais en arrière" et pourtant, c'est mon passé qui m'a forgé. Mes blessures sont devenues mes meilleures amies. J'ai appris à les connaître, les accepter, les apprivoiser. Elles ne m'effraient plus, elles me portent, elles m'élèvent. Depuis je ne cours plus, je vole. Je n'ai pourtant pas d'ailes mais j'ai les mots. Ils me permettent de me poser sur la branche d'un olivier, d'admirer les champs de lavande, d'être ébloui par les mers et les océans, d'atteindre les plus hauts sommets des montagnes, de m'émerveiller du désert, de m'approcher du soleil, de toucher le bleu du ciel, de me coucher sur la Lune. Je ne suis pas un oiseau mais c'est tout comme, je suis un poète. Avec ou sans baskets, je traverse un monde sans frontières.

Sabyl Ghoussoub,
nouvelle plume d'ELA



Prenez la plume
Plus aisée que vos baskets.

Calendrier des sapeurs pompiers

Les calendriers 2024 des sapeurs pompiers volontaires de Martigné-Ferchaud sont sortis de l'imprimerie. La traditionnelle « tournée » va bientôt démarrer.



Une « Soirée Part'âges » (parents/ados) pour parler conduite à 2 roues

Le vendredi 24 novembre, le réseau des Espaces Jeunes coordonné par le service jeunesse de Roche aux Fées Communauté, organise une soirée « part'âges » sur la commune de Martigné-Ferchaud. Un moment convivial pour partager entre parents et ados, sur le thème de la conduite des 2 roues (vélo, trottinette, scooter...).

Les ados pourront défier leurs parents lors d'un passage du « code de la route » fictif et humoristique qui permettra de rappeler les règles essentielles de sécurité pour la circulation des 2 roues sur la voie publique. Mais qui seront les gagnants ? C'est l'association « TREMPLIN » qui sera en mesure de départager parents et ados et d'animer les débats tout au long de cette soirée familiale et conviviale.

Pour participer, les familles doivent s'inscrire en binôme (1 parent avec 1 ado) soit dans l'un des 4 Espaces Jeunes participants : Amanlis, Coësmes, Janzé ou Martigné-Ferchaud ou directement auprès du Point Information Jeunesse de Roche aux Fées Communauté.



Pratique

Gratuit - Sur inscription (Places limitées)

Les jeunes habitant Roche aux Fées Communauté étant prioritaires.

Contact : 06 45 61 84 84 ou marine.raguet@rafcom.bzh

Plus d'infos sur : www.rafcom.bzh

Laissons leur place aux piétons

Selon le code de la route

- Un stationnement est considéré comme gênant quand il bloque la circulation d'un piéton, d'un vélo, d'un véhicule.
- Sont considérés comme **très gênants** les stationnements :
 - sur un passage piéton jusqu'à 5 mètres en amont
 - sur un trottoir
 - lorsque l'on masque un panneau ou feu de signalisation
 - sur une piste cyclable, voie verte, voie de bus

- Depuis le 30 juin 2015, les stationnements et arrêts très gênants sont passibles d'une amende de classe 4 d'un **montant forfaitaire de 135 €**.

N'oublions pas le piéton que nous sommes parfois que nous avons été ou

seront peut-être un jour : l'enfant qui rentre de l'école, la personne en fauteuil roulant, la maman avec une poussette...

Laissons leur le trottoir et gardons la route et les parking pour nos véhicules. Il en va de la sécurité de tous.



Tri à la source des biodéchets : une nouvelle obligation, de nombreuses solutions

De quoi parle-t-on ?

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets doit être généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Ce que dit la loi

L'article L. 541-21-1 du Code de l'environnement indique que :

« Les personnes qui produisent ou détiennent des quantités importantes de déchets composés majoritairement de biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets et :

- soit une valorisation sur place ;
- soit une collecte séparée des biodéchets pour en permettre la valorisation et, notamment, favoriser un usage au sol de qualité élevée »

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Toujours selon l'article L. 541-1-1 du Code de l'environnement, les biodéchets sont définis comme : **« Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. »**

En pratique, il s'agit des **déchets organiques** qui présentent la particularité de se décomposer naturellement. Cela concerne principalement de deux grandes catégories de déchets :

- **Les déchets alimentaires** : déchets issus de la préparation de repas (épluchures de légumes...), restes de repas, produits périmés non consommés, marc de café et infusions
- **Déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, plantes mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies. On peut y ajouter les essuies-tout, cartons de petite dimension, filtres et sachets de thé.

Pourquoi traiter les bio déchets à part ?

À ce jour, les biodéchets représentent un tiers des déchets non triés des Français. Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Ils sont collectés, transportés, stockés, brûlés alors qu'ils peuvent être valorisés différemment. Les trier présente de nombreux bénéfices.

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau, les incinérer est un gaspillage énergétique et un gaspillage d'eau qui peut être réintégrée directement dans les sols.

En triant les biodéchets, nous pouvons éviter l'émission de plus de 800



000 tonnes de gaz à effet de serre, à l'échelle de la France.

En les valorisant sous forme de biogaz ou de fertilisants, nous œuvrons pour la souveraineté énergétique et alimentaire du pays.

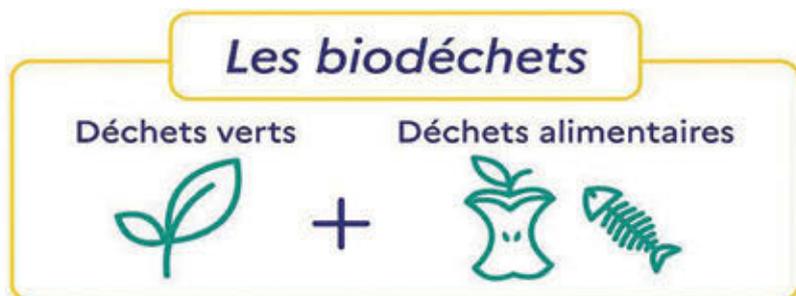
Réduire et valoriser ses biodéchets domestiques

Au jardin

Tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... Les déchets verts s'accumulent très vite dans le jardin. C'est d'autant plus vrai en Bretagne, où les habitations disposent souvent de jardins individuels de taille conséquente, et où les conditions météorologiques sont favorables à la croissance des végétaux.

Des solutions existent pour les réduire, qu'il faut de préférence anticiper :

- **Choisir ses végétaux** en prenant en compte de la taille de sa parcelle
- **Pratiquer le mulching** et une taille haute de la pelouse
- **Recourir à l'éco-pâturage**
- **Broyer ses végétaux** pour en faire du paillage ou l'utiliser comme matière sèche pour équilibrer son compostage.
- **Pailler** avec la tonte de pelouse ou le broyat de végétaux
- Et bien sûr, **installer un composteur**





À la maison

- Utiliser une **liste de courses** pour éviter les achats non nécessaires, et le gaspillage alimentaire. Cela peut permettre 20 Kg de déchets en moins par personne et par an.
- Vérifier la **signification des dates** indiquées sur les produits alimentaires. La date limite de consommation (à consommer avant le...) et la date limite d'utilisation optimale (à consommer de préférence avant le...) sont fréquemment confondues, ce qui conduit à jeter des produits encore consommables.
- **Adopter quelques poules** qui se régaleront des déchets alimentaires et vous offriront des œufs frais en retour.
- **Composter les restes alimentaires** et autres déchets biodégradables. Solution idéale si l'on dispose d'un jardin, mais également accessible en



appartement grâce à des solutions de lombricomposteurs adaptés.

À l'échelle collective

Le SMICTOM sud'est 35 qui est en charge de la collecte des ordures ménagères propose, déjà depuis plusieurs années, une solution individuelle de traitement des biodéchets pour les particuliers. Des campagnes de vente de **composteurs à tarif préférentiel** sont régulièrement organisées. À chaque date, la distribution s'accompagne d'une petite formation et de **conseils d'un professionnel** pour réussir son compost. Rendez-vous sur le site internet du SMICTOM pour connaître les dates de distribution (<https://www.smictom-sudest35.fr/>)

Face à cette échéance de 2024, le syndicat a **expérimenté plusieurs dispositifs** au cours de l'année 2023.

- Compostage des déchets alimentaires issus du restaurant collectif du pôle enfance à Martigné-Ferchaud.
- Mise à disposition de deux sites de compostage collectif à Retiers
- Création de deux points d'apports volontaires collectés et valorisés directement par l'unité de méthanisation locale, à Noyal sur Vilaine
- Création de deux points d'apports volontaires collectés par un agent du SMICTOM à Chateaubourg.

Chaque expérimentation a mis en évidence des avantages et des inconvénients. Le taux de participation de 40 % sur ces opérations tests est conforme à ce qui était attendu et encourageant pour un déploiement à plus grande échelle. Il apparaît que, quel que soit le dispositif, le niveau de surveillance et d'intervention humaine est important.

Les retours de ces expériences vont permettre de déployer sur le territoire d'intervention du SMICTOM, un panel de solutions adaptées aux lieux et conditions de vie des usagers, ainsi qu'aux débouchés locaux de valorisation. Le choix des dispositifs mis en place dans chaque commune va se préciser en fin d'année. Ils seront mis en place au cours de l'année 2024.



Focus sur les déchets alimentaires



30 %
des déchets
ménagers



83 kg
par Français
et par an

■ Le comité des fêtes

Au comité des fêtes de Martigné-Ferchaud, une cinquantaine de bénévoles intervient au cours des événements de l'association : le dîner dansant « Fêtons l'automne » (18 novembre), la braderie du moi de mai dans les rue martignolaises, la soirée de la Saint-Jean. Le comité répond également présent pour servir les vins d'honneur municipaux, pour tenir la buvette et le stand friagerie des Étincelles aquatiques. Jeannette Blain, présidente de l'association, est fière des membres de son équipe et les remercie de leur implication.



■ Le clic d'Orditous

Comme l'ensemble des associations, Orditous a repris ses activités en septembre.

Orditous, avec son équipe de 14 animateurs, se propose d'apporter son aide à toute personne souhaitant découvrir ou s'améliorer dans l'usage d'un ordinateur, d'une tablette, voire d'un téléphone.

Depuis pratiquement 4 ans, les activités sont accompagnées par [un animateur par personne,] le plus souvent, permettant ainsi de répondre au mieux aux attentes et demandes de chacun.

Les questions ou thèmes souhaités sont très variables, allant de la découverte de la messagerie, au classement et transfert des photos depuis le téléphone, en pas-

sant par les démarches courantes telles que compte santé, caisse de retraite, rendez-vous médicaux, création de compte ou d'adresse mail, etc. sans oublier l'utilisation de sites fréquents (journal quotidien, le bon coin, météo, etc.).

En complément de ses activités habituelles, Orditous propose en plus cette année **des temps en webconférence proposés par différents organismes** sur des thèmes précis : une première séance a eu lieu sur la prise de rendez-vous médicaux, une seconde sur les aides liées aux économies d'énergies. En fonction des souhaits exprimés, on peut envisager de reprendre l'une ou l'autre de ses conférences.

Concrètement, vous avez une demande, une préoccupation liée à l'usage de l'ordinateur ou du téléphone, un souhait précis : **n'hésitez pas à vous adresser à Orditous**. Si nécessaire, nous pouvons vous mettre en lien avec d'autres ressources possibles.

En pratique :

- Les séances ont toujours lieu le mardi matin, de 9 h 30 à 11 h 30, salle rue de Gourden
- chacun participe au nombre de séances qu'il souhaite (une seule éventuellement), avec une inscription souhaitée la semaine précédente pour faciliter l'organisation des animateurs
- La participation demandée est l'inscription à l'association, soit 10€ par an, par personne.
- Il est souhaitable de venir avec son ordinateur, mais l'association peut en mettre à disposition pendant les cours.



Contact

Orditous : 06 95 48 48 97
(laisser un message)
Madeleine Venant : 06 45 74 63 41
Guy Després : 02 99 47 95 50
orditous35640@gmail.com

■ Association de parents d'élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste

L'APEL de l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle a le plaisir de vous présenter sa nouvelle équipe. En effet, suite à son assemblée générale et à l'élection du bureau, Benoit Bouthemy est désormais le nouveau président de l'association. Il sera assisté de Steve Saudrais en tant que vice-président, Marie Truffley et Gwenola Louvel trésorière et vice-trésorière, Caroline Le Lannou et Fanny Bouteillé secrétaire et vice-secrétaire. De nouveaux membres sont venus également agrémente les effectifs. De nombreux projets sont déjà en marche, notamment le marché de Noël, la boum pizz'party et la kermesse de fin d'année. L'équipe en profite également pour remercier la présidente sortante Marina Peslherbe pour son engagement auprès de l'association.

Le vendredi 20 octobre a eu lieu le marché d'automne de l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Le ciel dégagé était de la partie et, grâce à la participation de la fanfare de Martigné-Soudan, l'ambiance était de mise. Petits producteurs et artisans ont pu exposer leurs produits pour

le plus grand plaisir des badauds qui ont rapporté des articles de qualité tout en savourant une bonne galette saucisse. Les enfants y ont trouvé également leur compte, ils sont venus très nombreux

déguisés pour l'occasion. Ils ont également participé à une chasse aux bonbons et arboré de terrifiants tatouages d'Halloween grâce au stand qui leur était dédié.



■ Le Taï Chi Chuan à Martigné-Ferchaud depuis plus de 10 ans



septembre, les cours de Taï Chi Chuan, salle des Maîtres Beurriers, tous les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 pour les nouveaux arrivants et de 19 h 30 à 20 h 30 pour les avancés (hors vacances scolaires).

Nous sommes heureux que les cours soient animés par le professeur diplômé d'un Brevet d'Etat Frédéric THOMA. Avec ses 30 années de pratique et ses 15 ans d'enseignement, il est l'élève de Maître Yuan Hong Hai (8e DAN), l'association Jing Wu Hui où le maître donne ses cours.

L'Association « Le Souffle du TAO » vous informe que nous avons, comme chaque année, repris dès

Ses cours sont structurés et se déroulent dans une bonne ambiance générale. Il favorise l'entraide entre les élèves, donne des explications et de la théorie afin de réaliser le geste juste sans se faire mal tout en préservant le système ostéo-articulaire. On sent bien qu'il est animé par sa passion : « J'enseigne maintenant depuis plus de 15 ans dans la région et c'est toujours avec un immense plaisir que j'aime transmettre le Taï chi chuan, une pratique douce, lente et agréable qui procure du bien-être et qui apporte de la détente. Elle aide également à la une bonne gestion du stress. J'aime faire découvrir ma pratique aux nouveaux arrivants afin qu'ils puissent rapidement avoir des bases pour pratiquer à la maison. Mes connaissances théoriques et pédagogiques me permettent de guider

et aider les élèves avancés dans leur progression. Je souhaiterais ouvrir un troisième cours pour la pratique du Qi Gong l'année prochaine. Vous pouvez vous faire connaître si vous êtes intéressé »

Notre Association est affiliée « Sport Santé ».



Contact

Annet Benaise au 06 28 21 17 50

■ Les amis de l'école publique

Pour cette nouvelle année scolaire, les amis de l'école publique ont accueilli leurs nouveaux membres et élu le nouveau bureau. L'association présidée par Julie Delaunay a désigné au poste de vice-président Christopher Gourhand, Jennifer Ferrière à celui de trésorière secondée par Geoffrey Massonnet et Charlotte Chevrier à celui de secrétaire assistée par Alaïz Perlot.

Outre le bureau, Hélène Corgne, Fabrice Lacroix, Julianne Trochon, Priscilla Gagneux, Patricia Rocher et Manuella Heude rejoignent l'association en tant que membres motivés et prêts à offrir une année riche de manifestations et d'évènements aux élèves de l'école publique et à leurs parents. Nous remercions chaleureusement les sortants dont Stéphanie Maloeuvre secrétaire,

Anne-Soizic Chedemail trésorière et Patricia Roesch membre.

L'année s'est ouverte par la vente de livres au prix unique de 1,50€ lundi 16 octobre, en partenariat avec la maison d'édition "Lire c'est partir" et se poursuivra lors de nombreuses dates clés : vente de saps de Noël en partenariat avec Terrena, marché de Noël le 8 décembre, vente de brioches le 20 novembre, vente de galettes des rois les 15 et 16 janvier, photos scolaires le 23 janvier, chasse aux œufs le 6 avril, boum + repas à emporter le 13 avril, vente de gavottes le 6 mai et bien sûr la fête de l'école le 23 juin.



Nous espérons que vous nous accompagnerez nombreux tout au long de l'année sur ces manifestations. À très bientôt les amis de l'école publique.

Contact

amisepmf@gmail.com

■ La Diaconie Saint-Martin

C'est le nom de la nouvelle structure de la paroisse Saint-Martin-en-Semnon. Elle permettra de vivre davantage dans l'entraide, la fraternité et l'espérance avec les personnes en situation de fragilité, de précarité, de souffrance (qu'elle soit financière, morale, culturelle ou autre).

Diaconie voulant dire **service de la charité**, associé à Saint-Martin (nom la paroisse regroupant Chelun, Eancé, Forges et Martigné depuis 2002) est le nom idéal pour cet office. N'oublions pas que Saint-Martin est connu pour avoir partagé son manteau avec un pauvre grelottant, il est l'apôtre de la charité.

Cette diaconie locale fonctionnera de concert avec la diaconie brétilienne qui est une association loi 1901 à but non lucratif, habilitée à recevoir dons et prélèvements faisant l'objet d'un reçu fiscal. Cette forme associative permettra donc de mieux répondre aux actions sociales et humanitaires, car une

paroisse ne peut agir que sur le plan du culte (cérémonies, locaux et personnes liées au culte).

Le père Bernard, qui est le curé de notre paroisse, mais aussi de celle de Notre-Dame de La Guerche-de-Bretagne, a délégué sa responsabilité à deux membres du Conseil Paroissial et à un membre local du Secours Catholique.

Notre évêque Mgr d'Ornellas souhaitait que chaque paroisse crée sa Diaconie. On en parlait, on se renseignait... Une action de **soutien à une famille en difficulté** a accéléré sa mise en place. Et, fait nouveau, cette action est menée conjointement avec des personnes ne faisant pas partie de la communauté catholique. D'ailleurs, une rencontre a eu lieu à la maison des permanences et une autre à la maison paroissiale... **Agir ensemble quand il s'agit de venir en aide** à une famille fait avancer les choses à tout point de vue.



C'est à la maison paroissiale justement que des renseignements peuvent être demandés et des dons déposés lors des permanences qui ont lieu le mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h, au 3 rue des Déportés-1943, au bureau de l'accueil.

■ Préparons les Étincelles aquatiques 2024

Au début du mois d'août, les Étincelles aquatiques ont subi la pire semaine depuis 28 ans, avec chaque jour de la pluie pendant la journée, et le soir du vent si fort qu'il a abattu certains décors et que des tableaux ont dû être modifiés au dernier moment.

Mais malgré cela, tous les bénévoles quels qu'ils soient (acteurs, techniciens, gens du village, ou de l'accueil, etc) se sont serrés les coudes et ont tout fait pour que **les spectateurs soient satis-**

faits... et ce fut le cas. Les gens sont repartis avec des étoiles plein les yeux malgré l'air très frais.

En ce qui concerne notre trésorier, heureusement que l'an passé avait été une «très bonne année».

Comme vous vous en doutez, nous avons commencé à retrousser nos manches pour préparer l'édition 2024 qui occupera nos soirées des 7- 8- 9- 10 août.

Dès maintenant, si vous avez envie de

vous joindre à l'équipe des bénévoles, pensez à nous contacter au bureau par le moyen de votre choix.

On compte sur tous pour faire vivre en 2024, une fois de plus, de splendides moments à ceux qui viendront à Martigné-Ferchaud ce soir-là.

Contact

14, rue Paul Prime - 02 99 47 83 83
contact@etincellesaquatiques.fr



■ Martign'haies

Nous vous en parlions dans le dernier numéro, et le projet de collectif était présent à la matinée des associations. Martign'Haies, association ayant pour but de **contribuer à l'entretien de notre bocage** en complément des actions de plantation de Breizh'Bocage, se lance cet hiver.

Ainsi, un premier chantier ouvert à toutes et tous est planifié le **samedi 2 décembre** avec l'accompagnement de Julien Restif, professionnel de l'entretien des haies. Un des objectifs de la nouvelle association sera en effet d'apprendre ou réapprendre à bien traiter les arbres et arbustes. **Rendez-vous à 14 h au Sacré-Cœur** pour aller faire ses gammes sur des haies communales au nord de l'étang.

Suite à ce rendez-vous, une réunion préparatoire aux documents constitutifs de

l'association est prévue le mercredi 6 décembre, 20 h, maison des permanences. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Et enfin, le samedi 13 janvier 2024, se tiendra l'Assemblée Générale constitutive, suivie d'un nouveau chantier collectif de la toute jeune association.



Charlotte Guérin - Cheval compagnon

Ce mois-ci nous prenons la route de Coësmes, tout au bout, à la limite du territoire communal nous nous arrêtons au lieu-dit Le Bas Gris pour y rencontrer Charlotte Guérin.

Originaire de Camargue, Charlotte a vécu dans l'Ain avant de poser ses valises, sa famille et ses animaux, à Martigné-Ferchaud en 2021. Ce qui l'a séduit : cette ancienne ferme avec ses bâtiments en pierre et les possibilités qu'offraient les quatre hectares autour, autant pour le bien-être de ses fidèles compagnons que pour développer une activité professionnelle autour des chevaux.

Dans sa Camargue natale, le cheval est très présent. Très jeune, dès quatre ans, Charlotte a découvert l'univers des chevaux et a développé une véritable passion pour cet animal. Elle suit un parcours d'équitation classique et a son premier cheval à 13 ans.

Dans cette pratique classique de l'équitation, Charlotte prend conscience que **« Il y a un manque d'écoute des chevaux, de ses besoins, de son caractère, de l'être vivant qu'il est »**. Si Charlotte ne se retrouve pas dans cette pratique de l'équitation, L'Acrobatte son fidèle compagnon non plus : **« mon cheval m'a fait comprendre qu'il n'était pas satisfait de notre relation à cette époque. »**

Ces réactions de L'Acrobatte provoquent chez Charlotte une totale remise en question de la relation qui la lie à son cheval : **« j'ai eu envie de retisser des liens relationnels entre l'humain et le cheval »**. Elle va alors suivre une formation de deux ans à Rennes, certifiante, elle se conclut par l'obtention d'un Diplôme Universitaire d'éthologie du cheval.

Le mot « éthologie » est issu des deux mots grecs : « *ethos* » qui signifie « mœurs » et « *logos* » qui signifie « science ». L'éthologie est donc la

« science des mœurs ». Elle s'intéresse aux comportements des animaux, y compris ceux de l'Homme, dans des conditions de vie données, mais variables (milieu naturel, conditions domestiques, en captivité...). Elle porte sur les comportements, sur leurs causes et leurs fonctions.

Ces enseignements, Charlotte a la volonté d'en faire profiter les propriétaires de chevaux et les cavaliers. Elle a créé son activité à laquelle elle a donné le nom « Cheval compagnon ».

Elle s'adresse aux particuliers qui ont envie d'établir une relation différente qui garanti plus de sécurité au contact de l'animal : **« Dans la nature, le cheval est une proie. C'est état de fait ancestral peut induire des comportements inattendus, voire dangereux. C'est à nous, humains, de nous adapter au cheval ; pas l'inverse. Nous devons réajuster notre attitude en fonction de sa réponse. L'idée est de lui proposer une posture ajustée à son état physique et son humeur du jour. »** L'apprenant n'est pas le cheval, mais plutôt l'humain, **« une partie du travail consiste en l'ap-**

prentissage de soi. Le cheval accompagne cette découverte de soi ». Dans ce travail, Charlotte est accompagnée de L'Acrobatte, son compagnon de 20 ans et Goyave, un cheval de trait plus jeune. **« Je travaille d'abord avec mes chevaux, car je connais leur comportement. Ils m'aident à faire entrer les élèves dans la logique de l'apprentissage. Nous pouvons travailler avec les chevaux des élèves, ici où chez eux, mais dans un second temps »**.

Charlotte est membre de l'Académie Akita, qui propose **« des formations en ligne, avec des écuyers et des chercheurs, pour aider à acquérir les savoir-être et savoir-faire de l'équitation du XXI^e siècle »**. À ce titre, elle accompagne un groupe d'élèves, géographiquement proches, tant dans leur formation en ligne qu'en présentiel par des stages chez elle : **« Pour la deuxième année, j'accueille les élèves de la formation professionnelle certifiante d'équipedagogie Akita. De plus, j'organise des ateliers sur la lecture comportementale des chevaux et sur les indicateurs de bien-être et mal-être chez le cheval. »**



■ Le coin des lecteurs

Pendant ce temps sur terre..., Oliver Jeffers / Ed. Kaléidoscope



Oliver Jeffers voulait expliquer la guerre d'Irlande aux néophytes et aux indifférents. De ce projet, somme toute modeste, est né un album immense qui met le nez du lecteur droit sur l'absurdité humaine. Un père et deux enfants roulent en voiture, les jeunes se disputent leur

côté de banquette. Les voilà bientôt expédiés dans l'espace par un narrateur tout-puissant, à la vitesse moyenne de 60 km/heure. C'est important, car cela va déterminer les distances avec les planètes-étapes et donc les temps passés en trajet. Pendant ces trajets plus ou moins longs, les époques reculent sur terre, toutes et sans exception marquées par des guerres.

Le texte, court, objectif, poursuit implacablement sa démonstration en se passant même de commentaires. Magie, malice, couleurs des illustrations et profondeur du propos, Oliver Jeffers frappe juste, et lui sans faire mal à personne. Album à partir de 7 ans.

Si je dois te trahir, Ruta SEPETYS / Ed. Gallimard jeunesse



Bucarest, 1989. Pour dénoncer un régime dictatorial particulièrement inhumain, Cristian couche sur le papier l'injustice, la cruauté, la pauvreté dont le peuple roumain est victime au quotidien. L'adolescent a hérité de l'esprit révolutionnaire de Bunu, son grand-père : **« Ils n'ont même pas besoin d'armes pour nous contrôler : notre propre peur suffit. Tu vois, Cristi, voilà l'effet**

que ça fait, d'être un animal pris au piège ! ». Dénoncé pour 1 dollar américain, l'adolescent n'a pas d'autre choix que de devenir une taupe pour le compte de la Securitate.

Lorsque Radio Free Europe (seul moyen d'avoir des nouvelles de ce qui se passe dans le monde) annonce la chute du régime communiste en Pologne, ce sont les prémices d'une liberté enfin retrouvée pour tous ces êtres humains à bout de souffle. S'ensuit une révolution particulièrement cruelle qui coûtera encore la vie à un millier de personnes pour faire tomber les Ceausescu, le tristement célèbre couple de dictateurs.

Une fiction historique poignante qui relate avec force et détails la vie quotidienne des Roumains au temps de la dictature. Cigarettes en échange de médicaments, files d'attente interminables, chantage, torture, dépression : Ruta Sepetys décrit l'horreur d'une vie quotidienne marquée par la peur. Malgré cette ambiance pesante, on ressent toutefois toujours l'esquisse d'un changement, comme une fragile lumière au bout d'un tunnel à laquelle s'accroche Cristian. L'adolescent puise sa force dans l'amour, le courage et la réflexion, armes efficaces pour renverser le régime en place. Un récit puissant, magnifiquement bien écrit, pour éviter que l'histoire ne se répète.

La médiathèque sera fermée pour ré-aménagement la semaine du 20 au 25 novembre inclus.

Novembre

- ▶ 16 : Conseil municipal - mairie - 20 h 30
- ▶ 18 : Dîner « Fêtons l'automne » - espace des Maîtres Beurriers - 20 h
- ▶ 19 : Dimanche à la médiathèque - Médiathèque L'envol 10 h / 12 h
- ▶ 25 : Repas des Cadets Chelun-Martigné - salle des Maîtres Beurriers - 20 h

Décembre

- ▶ 01 : Thé dansant - salle des Maîtres Beurriers - 14 h
- ▶ 02 : Chantier entretien de haies - Sacré cœur - 14 h
- ▶ 03 : Dimanche à la médiathèque - médiathèque L'envol 10 h / 12 h
- ▶ 07 : Conseil municipal - mairie - 20 h 30
- ▶ 08 : Marché de Noël - salle André Bréal - 17 h 30 / 21 h
- ▶ 10 : Assemblée générale du Vélo sport martignolais salle de Gourden - 9 h 30
- ▶ 11 : Bébés lecteurs en musique (0 à 3 ans) - médiathèque L'envol - 9 h 45
- ▶ 13 : La tête dans les histoires (3 à 6 ans) - médiathèque L'envol - 11 h à 11 h 15
- ▶ 17 : Dimanche à la médiathèque - médiathèque L'envol 10 h / 12 h
- ▶ 19 : Journée de Noël des écoles

Janvier

- ▶ 05 : Thé dansant - salle des Maîtres Beurriers - 14 h
- ▶ 06 : Vœux de la municipalité
- ▶ 07 : Dimanche à la médiathèque - médiathèque L'envol 10 h / 12 h
- ▶ 08 : Conférence de l'UTL - salle des Maîtres Beurriers - 14 h
- ▶ 12 : Vœux des Etincelles aquatiques
- ▶ 13 : Portes ouvertes du collège Saint Joseph
- ▶ 13 : Assemblée Générale constitutive de Martign'haies
- ▶ 14 : Adhésions au Vélo sport martignolais - Mille clubs - 10 h
- ▶ 15 : Bébés lecteurs en musique (0 à 3 ans) - médiathèque L'envol - 9 h 45
- ▶ 17 : La tête dans les histoires (3 à 6 ans) - médiathèque L'envol - 11 h à 11 h 15
- ▶ 21 : Dimanche à la médiathèque - médiathèque L'envol 10 h / 12 h

